

Votre portefeuille de fonds d'investissement : un grand nettoyage de printemps s'impose-t-il? par Ranga Chand

Si votre portefeuille de fonds d'investissement n'a pas un aussi bon rendement que vous le souhaitez, il est temps de songer à un grand nettoyage de printemps. Comme pour votre maison, votre garage ou votre sous-sol, votre portefeuille profitera de ce grand nettoyage annuel, qui comprend l'examen de vos placements personnels et les rajustements nécessaires.


Lorsque vous examinez vos fonds, rappelez-vous que les fonds ne donnent pas tous des rendements au-dessus de la moyenne tous les mois. En fait, assez souvent, les fonds ont un rendement décevant, mais se remettent très vite d'aplomb. Toutefois, si vous avez un fonds dont le rendement a été décevant pendant une longue période et a fait fléchir le rendement global de votre portefeuille, le temps est peut-être venu de juguler l'hémorragie pour vous remettre sur pied. Ce processus de nettoyage exige que vous éliminiez les participations qui se recourent et procédez à une nouvelle répartition de votre actif. Pour ce faire, vous devez tenir compte de certains facteurs essentiels.



changements sont survenus dans votre vie, vos objectifs peuvent avoir changé, ce qui peut vous amener à répartir autrement votre actif.

Comme vous ne pouvez prédire quel fonds aura le meilleur rendement, vous devez diversifier suffisamment votre portefeuille pour vous protéger contre le risque. De plus, vos placements doivent être avantageux sur le plan fiscal, selon que leur profil est la croissance du capital ou la production de revenus. Par exemple, vous ne garderiez probablement pas un fonds d'obligations dans un compte imposable, car le revenu en intérêts qu'il génère est assujéti à l'impôt.

Il est essentiel que vous surveilliez votre portefeuille pour savoir ce qui va bien pour vous et ce qui va moins bien. Même s'il est probable que vous jetiez régulièrement un coup d'œil sur le rendement de vos fonds d'investissement, vous devez à l'occasion vérifier que vous obtenez vraiment tout ce à quoi vous vous attendez de votre portefeuille.

Pour en savoir plus sur le remplacement possible de certains éléments de votre portefeuille de fonds d'investissement, consultez le site bmolignedaction.com/CentreEducatif/EnVue/MayJune/index, où vous pourrez lire la version longue du présent article. 

Ranga Chand est considéré comme l'un des meilleurs économistes et analystes en matière de fonds d'investissement au Canada. Il est aussi président-fondateur de la société d'experts-conseils Chand, Carmichael & Company Limited.

« Le rééquilibrage annuel de votre portefeuille aidera à garder la répartition de votre actif en harmonie avec votre plan initial. »

Revenez sur votre objectif : vos placements vous aident-ils à l'atteindre? Le rééquilibrage annuel de votre portefeuille aidera à garder la répartition de votre actif en harmonie avec votre plan initial. Cela dit, le plan de répartition de votre actif doit faire écho à vos objectifs actuels. Si des



> LES FONDS ÉTHIQUES SONT-ILS FAITS POUR VOUS?

Les fonds d'investissement traditionnels permettent d'investir dans une grande variété de secteurs et de régions. En fait, chaque fonds peut contenir des centaines, voire des milliers de titres différents, et vous bénéficiez de cette diversification. Toutefois, vous êtes-vous déjà demandé de quelle façon votre argent était investi? Les analyses en matière de placement revêtent une importance cruciale pour un nombre croissant d'investisseurs qui, de plus en plus, se demandent quel usage les entreprises font de leur argent.

Parmi les options qui s'offrent à vous se trouvent les fonds éthiques, aussi appelés fonds socialement responsables. Ces fonds choisissent les entreprises dans lesquelles ils investissent en fonction de leurs objectifs et de leurs pratiques commerciales. Ils misent sur celles qui se soucient de la protection de l'environnement, de la justice sociale ou de la santé publique, par exemple.

Au Canada, on trouve près de 60 fonds d'investissement éthiques, répartis entre 12 catégories distinctes (fonds équilibrés canadiens, fonds d'obligations canadiennes, fonds d'actions mondiales, fonds du marché monétaire, etc.)*. Leur nombre a beaucoup augmenté, puisqu'il y a 10 ou 15 ans, les

investisseurs canadiens ne pouvaient acheter des parts que d'une poignée de ces fonds.

Comment le gestionnaire d'un fonds éthique choisit-il ses titres? Son processus de sélection comporte deux volets. Tout d'abord, il établit ses priorités et détermine les critères en fonction desquels il écartera certaines entreprises et en privilégiera d'autres. Voici quelques-uns des critères de sélection les plus couramment utilisés :

Filtres positifs – Employeur respectant les dispositions du code de travail, entreprise engagée sur le plan social, protection de l'environnement, produits ou services bénéfiques.

Filtres négatifs – Tests sur des animaux, production d'armes, énergie nucléaire, contravention au code du travail, alcool, tabac, jeu, exploitation de personnes.

Malgré les avantages évidents des fonds éthiques pour la société, les deux critiques les plus souvent formulées à leur égard sont les suivantes :

1. L'actif investi dans les placements éthiques n'est pas assez élevé pour inciter les entreprises à changer leurs façons de faire.
2. Les fonds éthiques procurent des rendements inférieurs à ceux des fonds traditionnels.

Les investisseurs éthiques réfutent ces deux arguments. Ils estiment que leur message commence à passer, et qu'un nombre croissant d'entreprises se rendent compte qu'il peut être rentable d'exercer des activités socialement responsables. En outre, les chiffres parlent d'eux-mêmes : les fonds éthiques enregistrent des rendements comparables à ceux des autres fonds. Ainsi, les 12 fonds

éthiques composés d'actions canadiennes ont dégagé un rendement moyen de 16,1 % au cours des trois dernières années.

En raison de la multiplication des fonds éthiques, il est possible de construire un portefeuille bien diversifié entre les diverses catégories d'actif et régions, ainsi qu'au chapitre de la capitalisation boursière (petite, moyenne et grande), du style de placement (valeur et croissance) et du mode de gestion. Bref, il est possible d'effectuer des placements à la fois rentables ET socialement responsables. Vous

contribuerez ainsi à changer un peu les choses.

*Social Investment Organization, Toronto
(31 décembre 2005)

« Les fonds éthiques (aussi appelés fonds socialement responsables) choisissent les entreprises dans lesquelles ils investissent en fonction de leurs objectifs et de leurs pratiques commerciales. »

SIMPLIFICATION DU NETTOYAGE

Pour faciliter votre sélection, vous pouvez consulter la liste des fonds Heavy Hitter^{MD}* sur le site bمولignedaction.com. Cette liste comprend des fonds de toutes les grandes catégories d'actif, dont les obligations, les fiducies de revenu et les actions canadiennes et étrangères. Tous les fonds Heavy Hitter énumérés ont de solides antécédents de rendement, des ratios risque/rendement avantageux, des antécédents de rendement

de 5 ans ou plus ainsi que des frais de gestion inférieurs à la moyenne de leur catégorie. En prime, on s'occupe de surveiller régulièrement ces fonds pour vous.

Si, par ailleurs, après avoir examiné vos placements, vous concluez qu'une réorganisation complète est nécessaire, pensez à l'un des portefeuilles modèles Heavy Hitter. Ces portefeuilles sont spécialement conçus pour les investisseurs ayant des tolérances au risque et des objectifs différents et vont de la préservation du capital à la croissance dynamique.

Pour chaque objectif de placement (portefeuille équilibré ou axé sur la sécurité, la croissance ou la croissance dynamique), il existe un portefeuille modèle qui répondra à vos besoins. De nouveau, comme dans le cas des fonds Heavy Hitter, tous les portefeuilles modèles font l'objet d'une surveillance régulière, et un relevé des faits saillants et des rendements des fonds est produit chaque mois.



Gagnante du concours

« Fabuleux forfait golf »

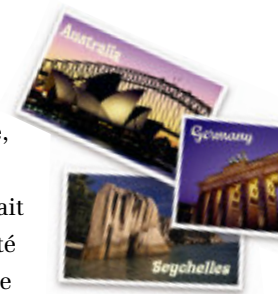
Une fois encore, le concours « Fabuleux forfait golf » a remporté un vif succès : le nombre des participants a battu des records. Il est évident que votre connaissance des outils et ressources de BMO Ligne d'action est meilleure que jamais.

Le tirage du grand prix a eu lieu. Cette année, le printemps sera particulièrement doux pour une cliente de BMO Ligne d'action.

Cette année, la gagnante du grand prix est

JUDITH LUKAN DE
COCHRANE, ALBERTA.

Nous tenons à féliciter tous les gagnants d'un prix secondaire.



> SIMPLIFIEZ LA GESTION DE VOS FINANCES

La gestion de vos comptes de placement vous déconcerte parfois? Nous pouvons vous aider à y voir clair. Chaque compte de placement ouvert auprès de BMO Ligne d'action est assorti d'un compte AccèsPlus^{MD} pour simplifier la gestion de vos finances.

Le service AccèsPlus vous permet de regrouper vos renseignements bancaires et vos renseignements de placement en liant votre compte de négociation et votre compte de chèques, vous faisant ainsi bénéficier de privilèges bancaires complets. Si votre compte de placement affiche un solde en espèces ou est assorti d'une marge de crédit, le service AccèsPlus vous permet de tirer des chèques, d'effectuer des transactions par l'intermédiaire d'un

guichet automatique ou d'Internet et de vous inscrire à un programme de dépôts ou de paiements préautorisés. Vous obtenez aussi un taux d'intérêt avantageux sur vos soldes en espèces et recevez un relevé mensuel unique détaillant l'ensemble de vos transactions bancaires et de vos transactions de placement.

Si vous préférez ne pas utiliser le service AccèsPlus, vous pouvez quand même déposer de l'argent ou virer des fonds dans votre compte de placement par l'intermédiaire d'un guichet automatique ou des services bancaires en direct ou par téléphone. Pour ce faire, il vous suffit d'ajouter BMO Ligne d'action à votre liste de fournisseurs payables à partir de votre compte bancaire.



> PROGRAMME POUR LES INVESTISSEURS ACTIFS

Le nouveau programme pour les investisseurs actifs offre des avantages exclusifs visant à répondre aux besoins particuliers des investisseurs qui effectuent de nombreuses opérations. À compter du 1er juillet 2006, les clients admissibles au programme pour les investisseurs actifs bénéficieront de réductions sur les commissions et auront accès à notre vaste éventail de services en ligne.

Soyez au courant de l'évolution du marché et effectuez vos placements en toute connaissance de cause. Vous aurez accès à des cours de niveau 2, des cours en temps réel, des cours en continu, des graphiques en temps réel, etc.



Pour être admissible au programme pour les investisseurs actifs, vous devez effectuer au moins 30 opérations sur actions ou sur options par trimestre et vous inscrire au service de relevés en ligne. Votre admissibilité sera automatiquement réévaluée chaque mois, en fonction des opérations que vous aurez effectuées au cours des trois mois civils précédents. Pour en savoir plus sur le programme pour investisseurs actifs, consultez le site bmolignedaction.com.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES PLACEMENTS?

Partout au Canada, BMO Ligne d'action offre des séminaires qui couvrent un large éventail de questions sur les placements, y compris des démonstrations du site Web et un approfondissement des opérations sur options. Vous pouvez apprendre à utiliser pleinement tous les outils de placement et de recherche en ligne dans un environnement interactif stimulant. Des experts du secteur et des représentants de BMO Ligne d'action sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur vos placements. Vous pouvez donc être sûr d'obtenir des vues précieuses sur le secteur.

Nous tenons à fournir régulièrement à nos clients des séminaires et des séances d'information pratiques et riches. Consultez souvent notre site Web pour connaître notre programme d'activités dans votre région. Vous n'avez qu'à aller à www.bmolignedaction.com/Quoideneuf/fr_bridge-seminar.html et à cliquer sur le nom de votre province.

Le bulletin En vue est publié six fois par année par BMO Ligne d'action Inc. et est distribué avec les relevés de comptes BMO Ligne d'action. Pour nous raconter votre histoire ou recevoir des exemplaires supplémentaires du présent numéro, envoyez un courriel à l'adresse suivante : envue@bmolignedaction.com. Vous pouvez consulter les numéros précédents en vous rendant au Centre éducatif du site bmolignedaction.com.

Veuillez faire parvenir vos commentaires et suggestions à la rédaction par la poste, En vue, BMO Ligne d'action, First Canadian Place, 100 King St. W., 54th Floor, Toronto (Ontario) M5X 1H3, ou par courriel à envue@bmolignedaction.com.

Les articles du présent bulletin constituent une source générale d'information. Ils ne visent pas à fournir des conseils juridiques ou fiscaux ni des conseils de

placement ou de comptabilité et ils ne sauraient être consultés à ces fins. Pour tout conseil juridique ou de placement ou pour toute aide professionnelle, veuillez vous adresser à des professionnels compétents. Le contenu de ce bulletin provient de sources que nous croyons fiables; nous ne pouvons toutefois pas garantir son exactitude. Les points de vue exprimés et les renseignements fournis dans ces articles sont attribuables uniquement aux auteurs.

Les fonds d'investissement peuvent comporter des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et des dépenses. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'investir, y compris le prospectus des fonds composant les portefeuilles modèles. Les parts de fonds d'investissement ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels

historiques globaux et tiennent compte de l'évolution de la valeur des parts et du réinvestissement de tous les montants distribués, mais non des commissions qui se rattachent aux ventes, aux rachats ou aux distributions, ni des frais ou de l'impôt payables par le porteur de parts, lesquels auraient réduit le rendement.

BMO Ligne d'action est une société membre de BMO Groupe financier. ¹Selon le classement du quotidien *The Globe and Mail*, 2002, 2003, 2004, 2005 et 4 fév. 2006 de Gómez Canada T1 et T3 2002, T2 et T4 2003 et de Watchfire GómezPro T2 2004. ^{MD}Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. ^{MD}« Heavy Hitter » est une marque déposée de Chand Carmichael & Company Limited, utilisée sous licence. BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Membre du FCPE. 5122176 (05/06)